

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le premier ministre est certes au courant que j'ai informé il y a deux heures le ministre des Finances de mon intention de soulever la question. Le *Star* de Toronto publie dans son numéro de samedi un article rédigé non pas en termes hypothétiques, évocateurs ou conjecturaux, mais en termes catégoriques, au sujet de la teneur du budget. Je vais citer la première phrase qui donne le ton au reste de l'article. La voici:

Le gouvernement fédéral proposera aux provinces dans son budget de lundi un marché qui aura l'effet de réduire de \$420 à \$240 la taxe ontarienne sur une voiture de \$6000...

L'article poursuit dans la même veine. Ce qui m'étonne, monsieur l'Orateur, c'est que le reste de l'article du *Star* de Toronto révèle avec des détails précis le genre de réduction de la taxe qu'on est censé annoncer dans le budget de ce soir. Cela dit, étant donné qu'en Grande-Bretagne, il n'y a eu, à ce que j'ai pu voir, que deux fuites budgétaires au cours de la période contemporaine et que dans les deux cas, ces fuites ont entraîné la démission de certains ministres, j'aimerais demander au premier ministre s'il promet à la Chambre que, si les déclarations extrêmement précises du *Star* de Toronto correspondent effectivement à certaines mesures budgétaires, il fera faire une enquête pour voir s'il y a eu des fuites.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, vous admettez que la question est purement hypothétique. Je prendrai la question pour préavis et nous verrons de quoi il retourne dans le budget.

* * *

● (1427)

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

JEUNESSE-CANADA AU TRAVAIL—ON DEMANDE S'IL Y AURA RÉDUCTION DU BUDGET

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Étant donné que, dans le groupe de création d'emplois Canada au travail et Jeunesse-Canada au travail, des gens ont été informés d'une réduction du personnel de 50 p. 100, étant donné que les budgets cette année ont été réduits à 75 p. 100 par rapport à l'année dernière, et que l'augmentation de la main-d'œuvre étudiante sera de plus de 4 p. 100, est-ce que le ministre peut indiquer à la Chambre si effectivement le personnel actuel est en mesure de contrôler, de surveiller adéquatement les projets que nous avons eus cette année ou ceux qui devraient être acceptés cette année dans le cadre de Jeunesse-Canada au travail?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui, monsieur le président.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné qu'il prétend pouvoir donner le même service avec 50 p. 100 de la main-d'œuvre que pour Canada au travail et étant donné que de gens qui ont été employés, il y a à peine

Questions orales

trois semaines, pour faire la surveillance de Jeunesse-Canada au travail, est-ce que le ministre peut indiquer si les budgets vont aussi être augmentés pour obtenir plus de projets Jeunesse-Canada au travail?

M. Cullen: Ce n'est pas possible maintenant, monsieur le président, mais il faut que nous examinions cette question.

* * *

[Traduction]

LES GRAINS

LA HAUSSE DES COÛTS D'ÉLEVATEURS—LES MESURES D'ASSISTANCE ENVISAGÉES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de l'Agriculture qui, il y a trois jours, a fait preuve d'une philanthropie inhabituelle à propos de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest en distribuant aux agriculteurs de l'Ouest des paiements d'une valeur de 60 millions de dollars, prétendant qu'il s'agit d'un cadeau de la part du gouvernement, bien que les agriculteurs aient payé cette somme en entier au cours des deux dernières années. Cela dérange le ministre des Transports, qui revient d'un voyage en Nouvelle-Écosse, convaincu que tout ne va pas pour le mieux au sein du parti libéral là-bas.

Ma question est la suivante. Les agriculteurs des Prairies font face à une hausse importante des coûts d'élevateurs cet été. Une demande a été présentée à une certaine commission au sujet des frais supplémentaires. Apparemment, la commission accepterait de permettre l'imposition de sommes additionnelles pour le stockage du blé. Les groupes de producteurs ont présenté leur point de vue. Ils disent que cela entraînerait pour les céréaliculteurs de l'Ouest une perte de plusieurs cents le boisseau. Étant donné les graves problèmes qui affligent l'agriculture, dont le revenu a baissé de 6 p. 100 par an ces trois dernières années, le ministre donnera-t-il l'assurance que cette taxe supplémentaire devant permettre aux compagnies céréalières de prendre de l'expansion et d'améliorer leurs installations sera perçue dans l'ensemble de la population canadienne plutôt que chez le seul groupe des agriculteurs de l'Ouest qui, au cours des dernières années, ont été pressés comme des citrons à cause de la politique du gouvernement actuel?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à signaler au très honorable député que nous agissons dans la mesure où nous le permet la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et de la façon la plus juste possible. J'ajoute que, ce matin, j'ai discuté de la question des audiences avec des membres de la Commission des grains. Pour l'instant, je ne suis pas en mesure de déclarer quoi que ce soit ni dans un sens ni dans l'autre. Le très honorable député n'ignore certes pas que les céréaliers ne veulent pas d'une hausse de droits. Tous les exploitants d'élevateurs, les membres de syndicats et ainsi de suite y sont plus ou moins favorables, car ils doivent faire preuve de sens pratique dans leurs affaires. Je ne suis pas encore en mesure de dire ce que nous allons faire. Je tiens à ce qu'il sache, et sans doute le sait-il, que je partage les inquiétudes de tous les intéressés.